

01 BP 348 Cotonou Téléphone.: 21 30 53 93 Contact.mesrs@gouv.bi

www.enseignementsuperieur.gouv.bi

N° 1436 N° 1436/MESRS/DC/SGM/DGES/SA

Cotonou, le 11 août 2023

COMMUNIQUE

Dans le cadre du classement et de la sélection des nouveaux bacheliers, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique invite les béninois ayant obtenu leurs baccalauréats à l'étranger au titre de l'année académique 2022-2023, à déposer leurs dossiers à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES), sise à la Zoca, rue opposée à celle du Complexe Hôtelier Le Privilège à Abomey-Calavi, en longeant la voie pavée menant vers l'Hôpital de zone, du 16 au 26 août 2023, en vue de les intégrer dans la plateforme. Les dossiers doivent contenir les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- le relevé de notes du baccalauréat et son attestation de dépôt de demande d'authentification;
- une preuve de nationalité béninoise (certificat de nationalité, copie de la carte d'identité ou du passeport).

Supérieur

Pour toute information complémentaire, les candidats sont invités à se renseigner au secrétariat de la Direction de l'Orientation et du Suivi de l'Enseignement Supérieur de la DGES.

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et P.O.

Anseque COMEZ COAMI

Secrétaire Général du Ministère

MESRS: ATCR